

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 13 avril 2023

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 11 | 07 | 09 |

| Vote |
|---|
| Pour : 09 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0 |

L'an 2023, le 13 avril 2023 à 19h00 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 07 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 07 avril 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaulot MM. Hervé Henry, Stéphane Vernier, Julien Ossola, Pfister Eddie.

Absents : MM Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon.

Absentes excusées : Mme Cécile Boutellier qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle, Mme Anne Braud qui donne pouvoir à Brigitte Bongard.

A été nommée secrétaire : Sandra Recouvreur

29 – Travaux sylvicoles 2023

Dans la continuité des travaux déjà effectués et suite à la présentation du programme des actions à réaliser en 2023 pour l'aménagement forestier, il apparaît nécessaire de faire les travaux sylvicoles suivants :

Travaux sylvicoles :

- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée – Parcelle 25
- Dégagement manuel des régénérations naturelles – Parcelle 25
- Dégagement manuel des régénérations naturelles – Parcelle 30

Le montant des travaux sylvicoles s'élève à 3 720 € HT en section investissement.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité décide d'autoriser les travaux envisagés.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations

Fait à Verbiesles, le 13 avril 2023

Le Maire

Marie-Noëlle HUBERT

